

DECRET N° 2013-428 DU 08 OCTOBRE 2013

Chargeant Monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle Chargé du Dialogue Social (MTFPRAI-DS), de l'intérim de Monsieur **Valentin DJENONTIN-AGOSSOU**, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, pour compter du 11 au 15 Septembre 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des Résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret n°2013-319 du 11 Août 2013 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur Valentin DJENONTIN-AGOSSOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, son intérim sera assuré par Monsieur Martial SOUNTON, Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle Chargé du Dialogue Social (MTFPRAI-DS). pour compter du 11 au 15 Septembre 2013

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 08 octobre 2013

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Ampliatiions : PR : 6 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2 HCJ 2
MINISTERES : 30 SGG 4 – JORB : 1

etb